



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 10 octobre 2018 à 9 h 30 à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, président, monsieur le conseiller Cédric Tessier et mesdames les conseillères Renée Amyot et Nathalie Lemieux formant quorum du comité.

Monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents, messieurs et madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, Luc Bard, directeur général adjoint, André Turgeon, directeur général adjoint, Melvin Jomphe, directeur de cabinet et M^e Suzanne Ouellet, greffier.

CE-2018-740

SOUSSION 2016 SP 019 - MARQUAGE DE CHAUSSÉE 2016 - SERVICE DES INFRASTRUCTURES

CONSIDÉRANT QUE les firmes suivantes se sont vues adjuger un contrat :

Numéro de CE lors de l'adjudication	Numéro de CE lors de l'exercice d'année optionnelle	Fournisseurs	Description	Montant année optionnelle taxes incluses et sujet à l'indexation	Période visée	Autre option de renouvellement
CE-2016-273	CE-2017-310	<u>Section 1</u> Lignes Maska (92548783 Québec inc.) <u>Section 2</u> Lignco Sigma inc. <u>Section 4</u> Triandridge Entreprises inc./Proligne	2016 SP 019 – Marquage de chaussée 2016	387 133,67 \$	13 avril 2018 au 12 avril 2019	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

CONSIDÉRANT QUE les prix des firmes précitées sont valides et que des années optionnelles sont prévues aux contrats;

CONSIDÉRANT QUE le Service des infrastructures désire se prévaloir de la dernière période optionnelle prévue aux divers contrats;

CONSIDÉRANT QUE le contrat s'est renouvelé tacitement le 13 avril 2018 :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité entérine les dépenses effectuées à ce jour pour le marquage de chaussées et autorise la direction du Service des infrastructures à poursuivre les travaux de marquage selon les prix prévus aux formules de soumission et sujet à indexation, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et les soumissions déposées le 8 mars 2016.

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget 2019 les sommes nécessaires pour donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 9 octobre 2018.

Adoptée

CE-2018-741

SOUSSION 2018 SP 054 - SERVICES MUNICIPAUX ET RÉAMÉNAGEMENT DU BOULEVARD SAINT-JOSEPH, ENTRE LA RUE DUMAS ET LE BOULEVARD MONTCLAIR - LOT 1 - 16-3118 - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - CÉDRIC TESSIER

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Entreprises G.N.P. inc., 750, boulevard Pierre-Roux Est, Victoriaville, Québec, G6T 1S6, pour les travaux de reconstruction des services municipaux et de réaménagement du boulevard Saint-Joseph, entre la rue Dumas et le boulevard Montclair (lot 1), sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 8 083 885,35 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission révisée le 2 octobre 2018, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

De plus, ce comité autorise une dérogation au Règlement numéro 44-2003 concernant le bruit sur le territoire de la ville de Gatineau afin d'autoriser l'entrepreneur à réaliser des travaux pour le projet de services municipaux du boulevard Saint-Joseph, pour la durée du chantier.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30751-004-17983	460 000,00 \$	Divers travaux - Aqueduc, égouts et remise en état - 16-3118 – Boulevard Saint-Joseph - Aqueduc
06-30751-005-17984	1 650 000,00 \$	Divers travaux - Aqueduc, égouts et remise en état - 16-3118 – Boulevard Saint-Joseph - Égouts
06-30751-006-17985	1 086 664,82 \$	Divers travaux - Aqueduc, égouts et remise en état - 16-3118 – Boulevard Saint-Joseph - Pavage
06-30828-005-17986	1 080 000,00 \$	Aqueduc, égouts, sentiers cyclables, ponts et trottoirs - 16-3118 – Boulevard Saint-Joseph, entre la rue Dumas et le boulevard Montclair - Aqueduc
06-30828-006-17987	1 340 000,00 \$	Aqueduc, égouts, sentiers cyclables, ponts et trottoirs - 16-3118 – Boulevard Saint-Joseph, entre la rue Dumas et le boulevard Montclair - Égouts
18-16001-040-17988	1 765 000,00 \$	Fonds dédiés aux infrastructures – 16-3118 – Boulevard Saint-Joseph entre la rue Dumas et le boulevard Montclair - Pavage
04-13493	351 549,70 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	350 670,83 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 9 octobre 2018.

Adoptée

CE-2018-742

**SOUSSION 2018 SP 121 - CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU PAVILLON AU
PARC DES CÈDRES - SERVICE DES INFRASTRUCTURES -
DISTRICT ÉLECTORAL D'AYLMER - AUDREY BUREAU**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Construction J. Raymond inc., 20550, chemin de la Côte-Nord, Mirabel, Québec, J7J 2B7, pour la construction du nouveau pavillon au parc des Cèdres, 1, rue Principale, pour un montant total de 5 869 033,68 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 27 mars 2018, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-16009-008-17989	5 359 210,03 \$	Pavillon d'accueil - Parc des Cèdres – 16-2013 - Travaux
04-13493	255 230,86 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	254 592,79 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 9 octobre 2018.

Adoptée

CE-2018-743

**SOUSSION 2018 SP 202 - FOURNITURE, LIVRAISON, PLANTATION ET
ENTRETIEN D'ARBRES - SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat aux firmes suivantes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et leurs soumissions déposées le 12 septembre 2018, à savoir :

- **Section 1 et section 2 (articles 1, 3, 4 et 5) :** Pépinière Cramer, 1 002, chemin St-Dominique, Les Cèdres, Québec, J7T 1P4, pour la fourniture et la livraison d'environ 1 200 arbres en pot dans le cadre de projets de reboisement (section 1), et pour la fourniture et la livraison d'environ 600 arbres en pot dans le cadre d'un projet de donation d'arbres (section 2 - Articles 1, 3, 4 et 5), basés sur les prix unitaires inscrits à la formule de soumission, pour un montant total approximatif de 22 730,56 \$ incluant les taxes, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme pour les sections;
- **Section 2 (article 2) et section 4 :** Paysage Rossignol inc., 453, rue Sainte-Julie Est, Saint-André-Avellin, Québec, J0V 1W0, pour la fourniture et la livraison d'environ 200 arbres en pot dans le cadre d'un projet de donation d'arbres (section 2 - article 2), et le chargement, le transport et la plantation d'environ 125 arbres légués par Mosaïcultures Gatineau 2018 (section 4), basés sur les prix unitaires inscrits à la formule de soumission, pour un montant total approximatif de 111 709,71 \$ incluant les taxes, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme pour les sections;
- **Section 3 :** Groupe Vert Plus, 780, rue de Vernon, suite B, Gatineau, Québec, J9J 3K5, pour la réception et la plantation de 1 200 arbres en pot dans le cadre de projets de reboisement sur sites forestiers, basés sur les prix unitaires inscrits à la formule de soumission, pour un montant total approximatif de 64 974,44 \$ incluant les taxes, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme pour cette section.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-13044-009-17980	129 224,92 \$	Agrile du frêne - Remplacement d'arbres – Reboisement sur sites non aménagés - 2018
02-71431-628-17981	10 210,31 \$	Plantation d'arbres - Horticulture
11-15005-001-17982	42 656,97 \$	Agrile du frêne - Remplacement d'arbres - Environnement
04-13493	8 672,09 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	8 650,42 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 9 octobre 2018.

Adoptée

CE-2018-744

**AUTORISER UN MONTANT POUR DES TRAVAUX ADDITIONNELS –
SOUSSION 2017 SP 199 - ENLÈVEMENT, ENTREPOSAGE, RÉPARATION ET
INSTALLATION DE BALISES ET BOLLARDS**

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2017-953 du 4 octobre 2017, adjugeait un contrat à la firme Clôture Régionale, 7143818 Canada inc., pour l'enlèvement, l'entreposage, la réparation et l'installation de balises et bollards pour un montant approximatif de 88 582,49 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE l'article 9 du cahier des charges particulières prévoit que les quantités indiquées à la formule de soumission sont inscrites à titre indicatif seulement et pourront varier à la hausse ou à la baisse selon les besoins réels en cours de contrat;

CONSIDÉRANT QUE des quantités additionnelles de bollards et de balises ont été acquises en 2018;

CONSIDÉRANT QU'il est préférable de travailler avec un seul entrepreneur afin d'éviter les problématiques en chantier :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise un montant additionnel de 42 596,57 \$ incluant les taxes, à la firme Clôture Régionale, 7143818 Canada inc., pour l'enlèvement, l'entreposage, la réparation et l'installation de balises et bollards suite à l'ajout de quantités en 2018, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres 2017 SP 199.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-31520-521-17990	18 114,64 \$	Signalisation – Entreposage et réparation - Infrastructure
04-13493	862,70 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	860,55 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 9 octobre 2018.

Adoptée

CE-2018-745

PÉRIODE OPTIONNELLE - SOUMISSION 2015 SP 005 - FOURNITURE DE FILTRES ET DE COURROIES - SERVICE DES FINANCES

CONSIDÉRANT QUE la firme suivante s'est vue adjudger un contrat :

Numéro de CE lors de l'adjudication	Numéro de CE lors de l'exercice d'année optionnelle	Fournisseur	Description	Montant année optionnelle taxes incluses et sujet à l'indexation	Période visée	Autre option de renouvellement
CE-2015-818	CE-2017-977	Filtration Lab inc.	2015 SP 005 – Fourniture de filtres et de courroies	18 059,14 \$ (section A) 44 761,77 \$ (section B)	20 octobre 2018 au 19 octobre 2019	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

CONSIDÉRANT QUE les prix de la firme précitée sont valides et que des années optionnelles sont prévues au contrat;

CONSIDÉRANT QUE le Service des finances désire se prévaloir de la dernière période optionnelle prévue au contrat :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise la direction du Service des finances à se prévaloir de la dernière période optionnelle prévue au contrat de fourniture de filtres et de courroies, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et Sa soumission déposée le 25 août 2015.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires concernés.

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget 2019 les sommes nécessaires pour donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 9 octobre 2018.

Adoptée

CE-2018-746

SUSPENSION DE 12 MOIS SANS TRAITEMENT - EMPLOYÉ NUMÉRO 100306

CONSIDÉRANT QUE l'employé numéro 100306 a été jugé et déclaré coupable par la Cour du Québec, district de Hull, de l'article 253 (1) a) du Code criminel;

CONSIDÉRANT QUE l'employé était policier à la Ville de Gatineau en date du jugement de culpabilité;

CONSIDÉRANT l'opportunité offerte au policier de soumettre des circonstances particulières justifiant les actes posés;

CONSIDÉRANT l'analyse des circonstances particulières invoquées :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité entérine la suspension de 12 mois sans traitement de l'employé numéro 100306, et ce, conformément à l'article 119 alinéa 2 de la Loi sur la police.

Les dates de la suspension seront déterminées par le service concerné en collaboration avec le Service des ressources humaines conformément à la convention collective.

Adoptée

CE-2018-747

FIN D'EMPLOI ADMINISTRATIVE - EMPLOYÉE NUMÉRO 105815

CONSIDÉRANT QUE l'employée numéro 105815 a été embauchée le ou vers le 19 juin 2003;

CONSIDÉRANT QUE le rendement de l'employée numéro 105815 est insatisfaisant et ne rencontre pas les exigences normales du poste;

CONSIDÉRANT la position concertée du service concerné et du Service des ressources humaines eu égard à la présente recommandation :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité entérine la fin d'emploi administrative de l'employée numéro 105815.

Adoptée

MAXIME PEDNEAUD-JOBIN
Maire et président
Comité exécutif

M^c SUZANNE OUELLET
Greffier et secrétaire
Comité exécutif